

Paysannes et paysans engagés pour le climat

 **Jean-Marc Thomas,**
paysan dans les
Côtes-d'Armor

L'agriculture contribue à hauteur de 19 % aux émissions françaises de gaz à effet de serre. La feuille de route rédigée dans le cadre de la Stratégie Nationale Bas Carbone fixe les objectifs à - 18 % d'émissions agricoles entre 2015 et 2030. Les efforts demandés vont devoir se concentrer sur les émissions de méthane et de protoxyde d'azote dont le pouvoir réchauffant est respectivement de 25 fois et 300 fois celui du gaz carbonique. C'est pourquoi, l'élevage de ruminants, très émetteur de méthane, et les pratiques agronomiques à l'origine des émissions de protoxyde d'azote sont particulièrement dans le viseur.

L'ensemble des actrices et acteurs engagés en faveur d'une agriculture paysanne n'a pas attendu ces constats pour proposer des solutions. L'agriculture biologique, l'agroécologie, les systèmes de polyculture-élevage basés sur la prairie, l'agroforesterie, sont autant de réponses efficaces, à condition qu'elles s'inscrivent dans le refus de l'agriculture industrielle. Les résultats obtenus dans nos fermes montrent le plus souvent une excellente performance sur le plan des indicateurs climatiques.

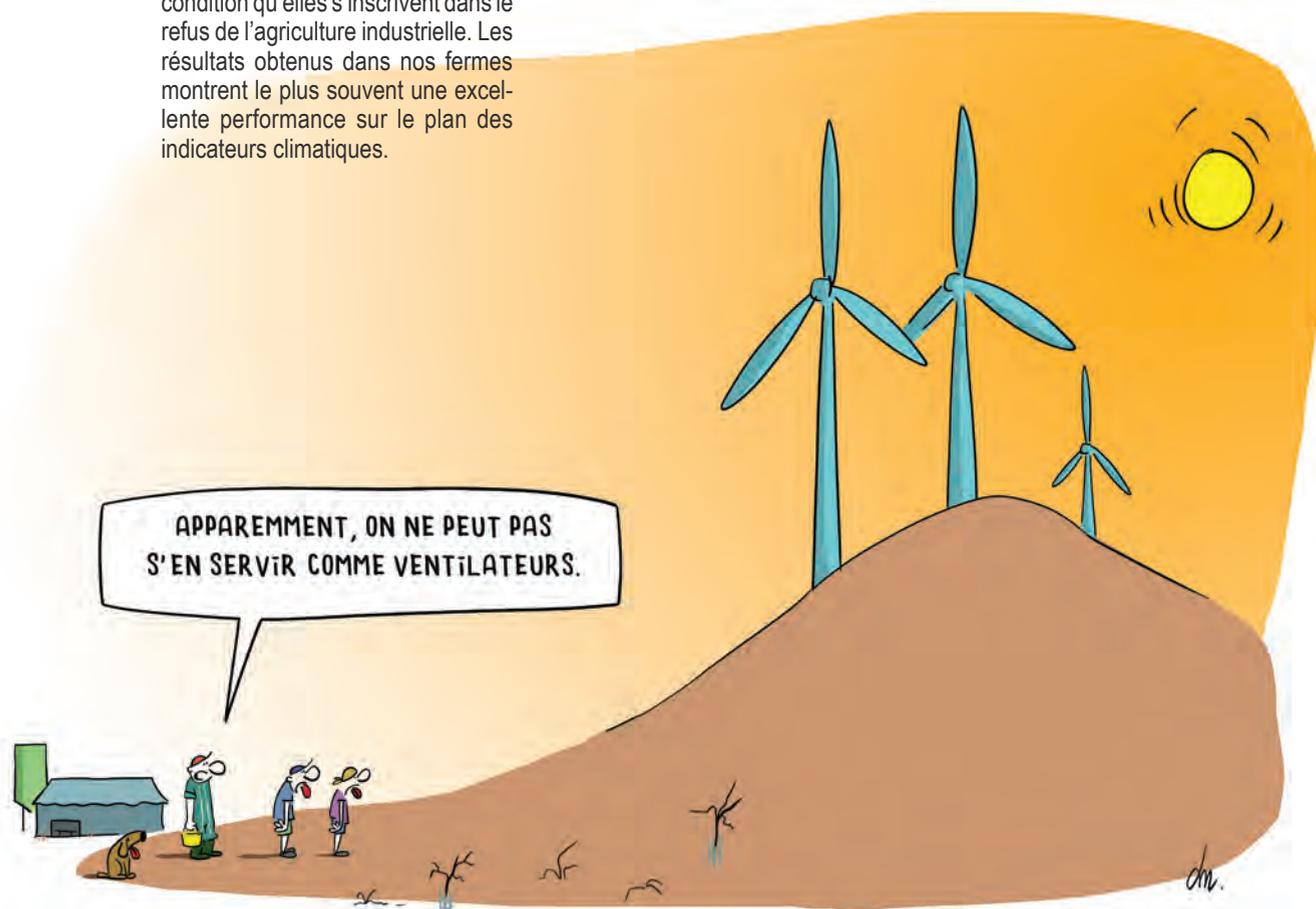
Mais le plus frappant, c'est que nous cochons aussi toutes les cases sur le plan de l'emploi, de l'alimentation de qualité, de l'environnement et de la biodiversité. Car c'est bien dans la globalité des enjeux que doit s'inscrire la lutte contre le changement climatique. Et pour cela, les paysan·nes doivent être soutenu·es. Sans revenu, nous ne pourrions rien faire. Sans une nouvelle génération, jeune et nombreuse, nous n'aurons pas assez de forces. Il faut donc une véritable ambition politique, des budgets efficaces et cohérents et une révolution des esprits pour balayer toutes ces résistances qui nous font perdre du temps. La prochaine Pac (2023-2027), on le sait déjà, sera malheureusement une nouvelle occasion manquée de vraiment prendre en compte le défi climatique.

En attendant, c'est dans nos campagnes que des hommes et des femmes engagés tracent la voie, imaginant et concevant des

expériences pour réduire leur empreinte carbone. Ces paysan·nes font aussi preuve de pragmatisme et de résilience en adaptant sans cesse leurs pratiques au changement climatique et à ses aléas (gel tardif, pluies diluviennes, sécheresses plus intenses...).

La transition agroécologique doit évidemment inciter le plus grand nombre à les rejoindre. Mais l'État et les citoyen·nes doivent avant tout reconnaître les externalités positives ainsi rendues à la société tout entière. Cela doit se traduire par des prix et par des aides publiques qui correspondent à la rémunération de ces services.

Notre gouvernement a su trouver 17 milliards d'euros pour le développement de la méthanisation. Comment ne trouverait-il pas le même budget pour accompagner cette révolution agricole qui sera sociale, environnementale et climatique ? ■



État des lieux « **Des épisodes de sécheresse plus marqués et des pluies plus fortes** »

Selon le sixième rapport du Groupe interdisciplinaire d'étude du climat (Giec) (groupe 1), publié en août dernier, la décennie 2010-2019 est très probablement la plus chaude depuis au moins 100 000 ans. Entretien avec Christophe Cassou, directeur de recherche au laboratoire Climat, environnement, couplages et incertitudes du CNRS et co-auteur du rapport.

« Non seulement le changement climatique est bien là mais il ne fait qu'empirer » : peut-on résumer ainsi le premier volet de ce rapport ?

On montre effectivement que l'ensemble des régions est aujourd'hui touché par les effets du changement climatique. Les canicules sont déjà plus fréquentes, plus accentuées, plus longues, avec une saisonnalité élargie : elles peuvent arriver plus tôt (en juin) ou plus tard (en septembre). Ces changements de statistiques sont directement attribuables aux activités humaines. La dernière vague de chaleur en France remonte à juin 2019 : elle a conduit au record de température sur le territoire national de 46 degrés. Aujourd'hui, avec un climat qui s'est réchauffé de 1,1 degré en moyenne globale sur la planète par rapport à la fin du XIX^e siècle (mais de 1,7 environ sur la France), la probabilité de subir une telle canicule est de 1 sur 50. Pour un réchauffement global de 1,5 degré – soit un réchauffement de 2 à 2,2 degrés à l'échelle de la France – la probabilité passe à 1 sur 10. Et pour un réchauffement global de 2 degrés, la probabilité passe à 1 sur 4. L'augmentation du risque est considérable. Chaque fraction de degré compte.

Notre monde d'aujourd'hui à +1,1 degré n'est pas le même que celui à +0,9 des années 2000, dites-vous. Quel type d'impact ces fractions de degré peuvent-elles avoir sur le cycle de l'eau ?

Le cycle de l'eau devient plus variable avec des épisodes de sécheresse plus marqués et des pluies diluviennes plus fortes. Pour un réchauffement global de 2 degrés, on s'attend à une accentuation des sécheresses dans le sud de la France – on en observe déjà les prémices – qui pourront contribuer à des événements caniculaires très forts. 2 degrés, c'est demain : autour

 Propos recueillis par **Sophie Chapelle**

(1) Le groupe de travail 3 évalue les solutions envisageables pour limiter les émissions de gaz à effet de serre ou atténuer de toute autre manière les changements climatiques.
(2) Signé en décembre 2015, à la COP21.

de 2050 si on suit les trajectoires des émissions de gaz à effet de serre post-COP26. Les 50 degrés pourront alors être atteints en France.

Vous établissez que l'activité humaine est la cause du changement climatique observé depuis les 150 dernières années. Sait-on le rôle de l'agriculture dans ce réchauffement ?

Nous avons évalué l'effet de tous les facteurs liés aux activités humaines. Deux d'entre eux dominent : le CO₂ et le méthane qui contribue, à lui seul, à un tiers du réchauffement observé. Une part importante du méthane est liée à l'agriculture, mais pour connaître la part précise de ce secteur, il faut attendre les inventaires fournis par le groupe 3 du Giec dont le rapport sort en mars 2022 ⁽¹⁾. Le méthane a un pouvoir réchauffant bien plus fort que le CO₂, mais avec un cycle de vie beaucoup plus court. Agir sur le méthane peut avoir des effets rapides et efficaces sur le climat à court terme. C'est aussi un levier intéressant car il a des co-bénéfices directs sur la qualité de l'air en réduisant l'ozone dont le méthane est un des précurseurs, mais aussi des co-bénéfices indirects en particulier sur l'agriculture car réduire l'ozone

augmente significativement les rendements agricoles. Il faut aborder le climat sous l'angle systémique.

Votre rapport réaffirme la nécessité d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 pour limiter le réchauffement à 1,5 degré, et donc de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre. Ce message a-t-il été entendu à Glasgow, à la COP26 ?

Pour la première fois, il est écrit dans un accord international que le réchauffement observé de 1,1 degré est attribuable sans équivoque et en intégralité aux activités humaines. Il est aussi inscrit dans le pacte de Glasgow que la réduction de 45 % des émissions doit se faire à l'horizon 2030 pour respecter les échéances plus lointaines fixées par l'accord de Paris ⁽²⁾. De même, les énergies fossiles sont clairement pointées du doigt, même si l'on peut regretter des termes bien timides et insuffisants. L'article 29 reconnaît enfin que les actions des États ne sont pas à la hauteur des ambitions. Cela justifie les messages des ONG, plus généralement de toute la société civile (dont les syndicats) et bien évidemment de la jeunesse. ■

 Le cycle de l'eau devient plus variable avec des épisodes de sécheresse plus marqués et des pluies diluviennes plus fortes.



L'urgence d'amorcer la résilience des systèmes agricoles

La Confédération paysanne de l'Orne a fait intervenir le Groupe interdisciplinaire d'étude du climat (Giec) normand lors de son assemblée générale, au printemps 2021. Témoignage, inquiet, de Thierry Lemaitre, coporteparole du syndicat départemental.

Le Giec régional dresse des scénarios et fait de la prospective sur l'agriculture en Normandie en 2050. Le degré de précision a frappé les paysan·nes dans la salle : les scientifiques ont élaboré des prévisions de l'ordre de 10 km, pour cibler les zones de fracture entre bocages et zones de plaine, par exemple. Les différences sont énormes entre la façade côtière et les plaines du centre. Au sein même de la Normandie, des microrégions peuvent basculer en zone aride. Cette précision permet un changement radical de vision, rend les choses plus concrètes, tout le monde peut se projeter sur sa microzone. Lorsque s'est tenue notre AG, au printemps 2021, on était sous le coup d'une sortie d'hiver sans fourrage. En tant que paysan·ne, notre sensibilité est exacerbée.

Mais le Giec normand est plus précis sur les scénarios de changement. Les chercheurs et chercheuses placent l'herbe et le maïs sur la même échelle, considérant qu'ils ont autant d'intérêt l'un que l'autre. Du côté de la Confédération paysanne et des Civam, on cherche davantage une alternative à un modèle dominant et travaillons à des systèmes résilients, ce qui passe notamment par plus de main-d'œuvre pour assurer le chan-

gement et retrouver la diversité du système.

Au sein de notre réseau, des paysan·nes ont d'ores et déjà affûté leur système vis-à-vis du changement climatique. Leurs solutions passent par une moindre consommation d'énergie, un pâturage poussé au maximum du temps possible, une saisonnalité de productions. D'autres travaillent sur l'agroforesterie, créant de petites parcelles à l'image des anciens bocages normands, avec l'idée que la haie servira de fourrage dans 20 ans.

Les témoignages de ce type sont nombreux et on réfléchit à un projet de coopération avec l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement). Mais nos observations, nos adaptations, nos modulations de paysan·nes ont du mal à trouver l'écoute de chercheurs et chercheuses ayant besoin de données chiffrées. Nous disposons de bilans carbone sur nos fermes, mais ça ne suffit pas.

La notion de résilience des systèmes intéresse assez peu une recherche qui raisonne en silo, regardant les choses sous un angle climatique, puis biodiversité, puis filière... Il manque une vision globale. Alors qu'on peine à se coordonner entre chercheurs, chercheuses et paysan·nes, on est dans une salle d'attente avant la

Propos
recueillis
par **Sophie
Chapelle**

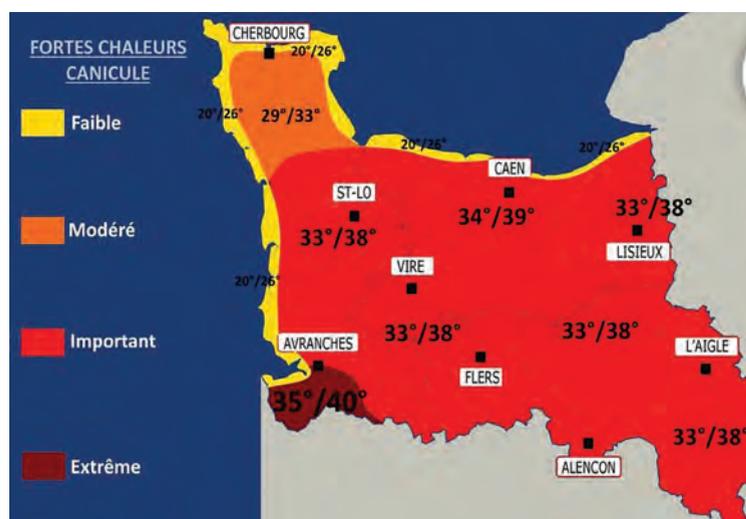
survenance d'aléas qui vont nous toucher fortement. Cela rejoint la crainte générale de la société : face à l'alarme des prévisions, les solutions sont encore globalement en deçà des signaux envoyés. ■

Une option crédible

Une Europe entièrement agroécologique, affranchie des intrants de synthèse, reposant sur un redéploiement des prairies naturelles et sur une extension des haies, arbres et autres mares, pourrait nourrir durablement 530 millions d'Européen·nes en 2050. Et ce, malgré une baisse de la production de 35 % par rapport à 2010 ⁽¹⁾. C'est ce que montre le scénario TYFA ⁽²⁾, réalisé par l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) et un bureau d'études.

Dans ce scénario présenté en septembre 2018, le régime alimentaire est moins riche en sucres et en produits animaux – mais de meilleure qualité – et plus en fruits et légumes de saison et en fibres. Le scénario prévoit aussi une production d'agrocultures et de gaz naturel (par méthanisation) réduite à zéro d'ici 2050, tout en projetant une réduction des émissions de GES du secteur agricole de 40 % par rapport à 2010 grâce à l'abandon des importations de protéines végétales (35 millions d'hectares de soja importés). Le projet TYFA se poursuit afin de mesurer les implications socio-économiques et politiques de ce scénario.

(1) En kilocalories
(2) urlz.fr/gT4v



Sur la base des prévisions du Giec normand, Caen ou Évreux pourraient connaître une température moyenne annuelle vers la fin du siècle comparable à celle de Marseille actuellement.

Adapter la production laitière, repenser l'autonomie de l'élevage

Des paysan·nes de la filière Comté travaillent pour le climat

En Bourgogne-Franche-Comté, la Confédération paysanne a co-initié une étude visant à identifier les pratiques les plus vertueuses pour le climat sur les fermes laitières AOP du massif du Jura.

Besançon devrait connaître en 2030 le climat actuel de Florence en Italie. Avec des pluies printanières de plus en plus importantes et des sécheresses estivales plus fréquentes, la Bourgogne-Franche-Comté ferait face à une diminution du rendement des prairies de l'ordre de 20 %, soit 1,5 à 2 tonnes de matière sèche en moins par hectare. « *Face au manque de fourrage, on s'interroge : pourra-t-on encore élever des vaches dans le Jura ? Si on ne diminue pas le cheptel, jusqu'où va-t-on aller ?* », pointe Élise Grossiord, éleveuse dans le Haut-Jura. Depuis plusieurs années, un groupe de paysan·nes travaille au sein de la commission « Comté » de la Confédération paysanne (Doubs, Jura, Ain) sur les questions environnementales et climatiques. Ce travail a convergé avec le lancement d'un appel à projet du conseil régional sur les réponses des filières régionales au changement climatique, auquel le groupe a répondu.

Une étude a ainsi été initiée à l'automne 2020, pour trois ans, en vue d'identifier les pratiques les plus vertueuses pour le climat et l'environnement sur les fermes laitières AOP du massif du Jura.

L'équipe qui pilote le projet réunit la Confédération paysanne, InterBio Franche-Comté, un agronome ainsi que deux enseignants-chercheurs d'AgroSup Dijon. L'outil d'évaluation CAP2ER ⁽¹⁾, qui a ses vertus et ses limites, a été choisi pour mesurer la performance environnementale des fermes. Un échantillon diversifié de 50 fermes en bio et/ou agriculture paysanne a été retenu pour la première année de l'étude. Des résultats intermédiaires ont été présentés en septembre 2021 – le travail se poursuivant jusqu'en septembre 2023.

L'agriculture biologique n'est pas un facteur suffisant pour avoir un bon bilan carbone

« *L'une des hypothèses de départ est que les fermes en bio sont moins impactantes vis-à-vis du changement climatique* », pointe Élise Grossiord, qui fait partie des trois paysan·nes référent·es de l'étude. « *Il ressort à ce stade que ce n'est pas le cas. Des fermes en AB peuvent aussi être intensives.* » Le mode de production en agriculture biologique ne serait donc pas un facteur suffisant pour avoir un bon

 **Sophie Chapelle**

bilan carbone. La taille des fermes pourrait en revanche être une piste à creuser pour atténuer les gaz à effet de serre. « *Une tendance issue des premiers résultats est que les petites fermes sont plus résilientes*, confirme l'éleveuse. *Il s'agit désormais de voir si ces bonnes pratiques sont viables économiquement.* »

La ferme d'Élise fait partie de l'échantillon retenu pour la première année d'étude. Installée avec son conjoint, elle élève 20 vaches en lait bio AOC Comté et AOP Bleu de Gex. « *On a très peu de charges. L'apport de concentrés dans l'alimentation des vaches laitières est plafonné à 1 800 kg par vache laitière par an dans le cahier des charges, quand notre ferme est à 160 kg par vache par an. On produit moins de lait, mais c'est un choix de conduite de troupeau qui rend probablement nos vaches moins malades : on a 300 euros de frais vétérinaires par an. Nous sommes entièrement en prairie permanente, ce qui nous amène à piéger beaucoup de carbone.* »

Outre le volet agronomique, l'étude développe aussi une approche sociologique visant à comprendre ce qui peut motiver ou freiner les paysan·nes dans la mise en œuvre de ces pratiques plus vertueuses. « *Dans le cas de notre ferme, tout est lié, souligne Élise, c'est vraiment un projet de vie qui nous conduit à être plus résilients par rapport au changement climatique.* »

Grâce au financement du conseil régional et de la Fondation Alpes Contrôles ⁽²⁾, des données vont continuer d'être récoltées en 2022. Leur analyse devrait permettre d'identifier, d'ici septembre 2023, les principaux leviers à actionner, collectivement et sur les fermes. L'objectif est qu'un maximum de fermes des AOP du massif jurassien puissent s'adapter au changement climatique tout en réduisant leurs émissions de gaz à effet de serre. ■

(1) cap2er.fr
(2) fondation.alpes-controles.fr



 Sur la ferme d'Élise Grossiord et de son conjoint : « *Nous sommes entièrement en prairie permanente, ce qui nous amène à piéger beaucoup de carbone.* »

Apprendre à valoriser les végétations naturelles

Dans le Parc naturel régional du Pilat (entre Loire et Rhône), des éleveuses et éleveurs revoient les calendriers de pâturage de leurs fermes, explorent les parcours embroussaillés, progressent dans la gestion de leur ressource fourragère et gagnent en autonomie et sécurité alimentaires.

Fin novembre, le troupeau de limousines est encore au pré. « On a mis très peu de foin depuis le début de l'été », se réjouit Philippe Brun, éleveur de bovins allaitants et volailles de chair⁽¹⁾. Sa ferme a bénéficié en 2021 d'une météo clémente mais d'autres facteurs ont joué : « Cette année, on a mieux géré le pâturage. L'herbe a poussé et on a optimisé en faisant de la rotation, en choisissant bien les moments où l'on va sur certaines parcelles. »

Ce plan de pâturage est le fruit d'échanges d'expériences au sein du collectif Patur'en Pilat qui regroupe des élevages bovins, ovins et caprins et leur permet de bénéficier d'accompagnement technique⁽²⁾. « Avec mon associé, on a rejoint le collectif en 2015. À l'époque, les vaches passaient leur hiver en bâtiment et on pailait. Mais on a de la pâture autour du bâtiment et la question était de savoir comment optimiser ces parcelles et gagner du temps. »

Le changement climatique au cœur des réflexions

Le changement climatique est au cœur des réflexions. « Les agriculteurs s'interrogent sur leur autonomie fourragère, observe Caroline Champailier, chargée de mission agroécologie au parc naturel régional, sur la manière de favoriser différemment la végétation pour rallonger la période de pâturage. Ils constatent aussi une dégradation de végétation sur leurs parcelles : des espèces meurent et sont remplacées par une flore annuelle. » « Les années précédentes, on n'avait pas assez de fourrage et on piochait dans les stocks de printemps pour l'été, abonde Philippe. Il y a eu des années où même les ronces ont séché ! »

En fonction des fermes, diverses méthodes sont mises en place. Philippe pratique le report sur pied. « On ne vient pas sur la parcelle pendant un temps don-

 **Sophie Chapelle**

 **Patur'en Pilat fait partie du collectif Patur'Ajuste qui met en ligne des fiches d'expériences : paturajuste.fr**

(1) La ferme compte 17 mères vaches, 15 génisses et un taureau pour une vingtaine d'hectares en prairies permanentes et 10 hectares de pâtures en plus pour l'été et l'automne (avec du trèfle semé dans les céréales).

(2) De techniciens agronomes et chargés de mission du Parc naturel régional et de la Scop Scopela (scopela.fr)

né et on laisse la végétation se développer », explique Caroline Champailier. « On fait manger les vaches sur cette parcelle le plus tardivement possible, précise Philippe. Pour cette parcelle, on attend que la plante ait égrainé : on a alors du trèfle, encore vert grâce à son enracinement profond, entouré d'herbes hautes, type féтуque ou ray-grass sauvage, qui séchent. » En plein été, les vaches peuvent donc venir manger une ressource composée de vert et de ressources fibreuses en quantité significative.

Autre avantage : « Laisser du temps à des parcelles de se régénérer permet à d'autres espèces de venir », constate Caroline Champailier. Cette diversité floristique est essentielle : elle permet aux animaux d'élevage d'avoir de la ressource tout au long de l'année. « On ne broie plus les parcelles et on veille à ce qu'il n'y ait pas de piétinement », ajoute Philippe.

Les membres de Patur'en Pilat explorent également les parcours embroussaillés qu'ils font consommer à leurs troupeaux. « En été, les parcelles sont plus

riches en ligneux, avec des aubépines, ronces, genévriers, genêts, sureaux... On ne cherche plus à faire disparaître la ronce mais à la contenir car elle a une valeur », commente Philippe. « Les vaches n'avaient pas l'habitude de consommer les broussailles, on les a donc "mis au fil" pour ne pas laisser trop de choix. Maintenant, les génisses tiennent très bien le bord des clôtures où il y a des ronces et des chardons. » Un mimétisme s'opère entre animaux. « Vu le comportement des génisses, on voit qu'elles ont pris exemple sur leurs mères. »

Les conséquences économiques de ces changements de pratiques seront prochainement évaluées. Les gains de temps sont évidents : moins de débroussaillage sous les clôtures, moins d'heures de tracteur à faire du foin... « Désormais, on va voir les vaches tous les matins. On les déplace, on change le fil, on leur met à manger. C'est plus notre métier d'éleveur que d'aller faucher, mécaniser, stocker, cela correspond mieux à nos valeurs. » ■

 **Avant/après : « Maintenant, les génisses tiennent très bien le bord des clôtures où il y a des ronces et des chardons. »**



S'adapter sans bassine L'irrigation ne doit pas empêcher d'évoluer vers des pratiques plus économes

En Vendée où les bassines font débat, des paysan·nes ont à cœur de préserver la ressource en eau. Témoignage d'un polycultivateur-éleveur qui irrigue ses parcelles tout en travaillant à la sélection de blés paysans et maïs population.

 Sophie Chapelle

Après avoir travaillé neuf ans au Groupement départemental de l'agriculture biologique (GAB), Yann Pajot s'installe en 2010 avec sa compagne sur la ferme de ses beaux-parents, à Cheffois, en Vendée. Ils élèvent 95 vaches mères sur une centaine d'hectares en bio. « On a 65 % de prairies, 10 hectares de maïs, 10 hectares de méteil grains pour le fourrage (triticale, pois, féveroles), 10 hectares de blé, et entre 6 et 14 hectares de luzerne. Nous sommes entièrement autonomes en fourrage grâce à l'irrigation. » Lors de leur installation, ils ont pu récupérer 15 hectares sur lesquels avait été construite une retenue collinaire qui se remplit par ruissellement – jusqu'à 20 000 m³. « On arrose le maïs et la luzerne. Et il est clair que sans irrigation, on ne ferait pas 10 hectares de blé panifiable. »

L'eau reste néanmoins un sujet de préoccupation et un bien commun que Yann entend préserver. Au début de sa vie professionnelle, il était ostréiculteur. Ses stages

dans toute la France l'ont conduit à avoir une grande sensibilité par rapport à la qualité de l'eau. « J'ai une vision assez alarmiste en la matière, ce qui m'a aussi amené à participer à l'action de la Conf¹, début novembre, sur les bassines (cf. CS n° 278). On peut être irriguant et s'opposer à ce type de projet qui pompe dans les nappes et les cours d'eau. » Cette préoccupation le conduit notamment à irriguer la nuit : même si cette pratique est plus contraignante, elle se révèle plus efficace.

« 39,4 °C, fin juin à 22 heures, dans le Marais poitevin ! »

Les impacts du changement climatique ne se font pas encore sentir de manière très intense sur son territoire. « On a surtout des problèmes d'excès d'eau hivernaux qui ont un impact sur le blé et le méteil, observe-t-il. Sur les douze dernières années, une seule a vraiment été très sèche, mais ça n'a pas été catastrophique car il a plu à la fin de l'automne et on avait

du stock fourrager. Mais on a plus souvent de fortes chaleurs en juin avec des températures au-dessus de 30° qui bloquent les céréales et le maïs. Ce sont de courtes périodes, très intenses. Il y a tout de même eu un relevé à 39,4 °C, fin juin à 22 heures, dans le Marais poitevin ! »

Yann s'emploie d'ores et déjà à économiser la ressource en eau. Il travaille sur des blés paysans et maïs population depuis huit ans, avec un groupe de paysan·nes. « On multiplie les semences de maïs en condition non irriguée. Je les mets volontairement en situation difficile. Même si j'irrigue en partie, c'est la première année que je n'achète plus du tout d'hybrides. J'ai aussi pu comparer des variétés hybrides et non hybrides : le maïs population est plus vert, plus longtemps, avec des racines pivotantes qui descendent à 40 cm, ce qui n'existe pas pour les hybrides. »

L'éleveur estime avoir la chance d'être dans un bocage préservé. « Sur la ferme, il y avait 12 km de haies quand on s'est installés. On en a planté 2 km de plus, en partenariat avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement⁽¹⁾, en recourant à un maximum d'essences. Le but est de limiter l'évaporation l'été, avec la haie qui fait office de brise-vent, et de protéger nos vaches. » Yann a aussi débuté des plantations intraparcellaires, avec l'appui du groupe agroforesterie rattaché au Civam local. « On plante un arbre tous les six à huit mètres, on alterne chênes, châtaigniers, frênes, tout en incluant des fruitiers. On choisit des endroits stratégiques en rupture de pente, en vue d'éviter l'érosion, retenir l'eau, limiter l'évapotranspiration, réaliser un abri pour les vaches. L'enracinement est plutôt pivotant pour éviter la concurrence avec les cultures à côté. » ■

(1) cpie.fr

 Yann Pajot témoigne de son travail dans une vidéo expliquant le combat de la Confédération paysanne contre les méga-bassines, à voir sur la chaîne YouTube du syndicat.

© Isalé Crosson/Terre Nourricière



Viticulture « Le contrôle des forces de la nature est illusoire »

La moitié des vignobles actuels pourrait disparaître à l'horizon 2050, à cause du changement climatique et de la raréfaction de la ressource en eau. Cela n'a pas freiné la motivation d'Anthony Robin, dans le Maine-et-Loire.

Ce trentenaire s'est installé en Anjou comme viticulteur depuis mars 2016, après avoir été accompagné par la Coopérative d'installation en agriculture paysanne (Ciap) du Maine-et-Loire⁽¹⁾. Le domaine du Clos Frémur compte 5 hectares de vignes, plantées entre 1975 et 2018, cultivées en agriculture biologique. Plusieurs cépages composent le vignoble : 2,6 hectares de cabernet franc, 1,2 de chenin, 0,7 de grolleau noir et 0,5 de cabernet sauvignon. Ses vignes n'échappent pas à des stades de développement plus précoces. « Ici aussi, les dates de vendanges ont beaucoup avancé, constate Anthony Robin. Le chenin blanc n'était jamais récolté avant le 25 septembre : c'est désormais deux à trois semaines plus tôt par rapport aux dates pratiquées jusqu'aux années 2000. »

Dans son verre, le consommateur ou la consommatrice ressent déjà les effets du changement climatique. La hausse des températures de l'air (+ 1,4 °C en moyenne depuis 1900) conduit à l'augmentation de la teneur en alcool des vins. Depuis trente ans, par décennie, les vins du Languedoc, d'Alsace, du Bordelais, du Val de Loire et des Côtes-du-Rhône ont gagné entre 0,5 et 1 degré d'alcool. Certains vigneron·nes se retrouvent avec un vin « lourd », moins digeste, moins frais. « Dans mon cas, c'est positif en maturité, observe Anthony. Mais dans la région, il y a des vins qui montent à 14,5° voir 15°, avec des problèmes de fermentation. »

Si des vignes sont fragilisées par la multiplication des canicules, Anthony est lui confronté au problème du gel. « J'ai un vignoble avec des sols drainants, où ça ne gelait soi-disant jamais. Depuis mon installation, j'ai gelé déjà quatre fois, avec des pertes de

 Sophie
Chapelle

(1) ciap-pdl.fr

 Anthony
Robin : « Depuis
mon installation
(en 2016), j'ai gelé
déjà quatre fois,
avec des pertes de
récolte d'au moins
50 %. »

récolte d'au moins 50 %. C'est un vrai point d'inquiétude, une question de survie. Heureusement, j'ai une ferme en fermage et très peu d'emprunts. »

Anthony explore des solutions agronomiques, comme la taille plus tardive. « Le problème c'est que les cépages précoces peuvent avoir déjà démarré, et on peut se retrouver avec trois semaines d'écart de maturité sur une même baguette. Ça décale aussi le travail, alors qu'on en a déjà beaucoup en avril. J'ai aussi planté des haies pour protéger des coups de froid, mais d'ici à ce que la haie pousse suffisamment... »

Mulching ou paillage plutôt que l'irrigation

Qu'en est-il de la ressource en eau ? Dans le Maine-et-Loire, la pluviométrie est assez faible – 600 mm par an en moyenne. Si Anthony irrigue ponctuellement les jeunes plants, il n'envisage pas l'irrigation de tout le domaine. « La

logique de marché incite à aller vers l'irrigation, mais ce modèle du contrôle des forces de la nature est illusoire. Sachant qu'un sol nu en plein été monte à 50 °C, je préfère suivre la piste du travail du sol et du mulching ou paillage. » Avec d'autres viticulteurs, il a investi dans un rouleau permettant de coucher les herbes hautes directement sur le sol, créant ainsi un couvert végétal plus pérenne qu'un simple broyat qui se décomposerait rapidement. « Une partie de mes parcelles est aussi conduite au cheval pour limiter la consommation de carbone. C'est réalisé par un prestataire, mais avec un surcoût net important par rapport au coût du fuel. »

Anthony continue d'explorer des solutions avec le souci de ne pas s'endetter. « L'idéal c'est d'avoir du stock, estime-t-il. Il faut aussi penser à la diversification, prévoir un atelier complémentaire à la vigne pour être plus résilient. Mais il n'y a pas de solution simple. » ■



Préserver la ressource en eau en maraîchage et arboriculture

« Nous travaillons sur le long terme »

Confrontée à des épisodes de sécheresse accrue, la filière châtaigne s'organise en Ardèche : travail collectif sur la conduite de l'arbre, les variétés, le sol... Témoignage de David Loupiac, arboriculteur.

Je suis installé à Désaignes, dans le nord de l'Ardèche, à 600 mètres d'altitude. J'ai un peu plus de onze hectares dont six hectares de châtaigniers. C'est du verger ancien, pluricentenaire, que je suis en train de transmettre. Ma ferme est située en versant nord/nord-ouest, plutôt favorable pour l'eau. Malgré tout, depuis mon installation en 1988 sur cette ferme, nous avons vu des changements dans la productivité et le comportement des arbres.

Si le châtaignier est bien adapté aux sécheresses estivales, le manque d'eau en fin d'été, couplé à des épisodes de chaleur extrême, conduit à de fortes pertes de production. Avec ces sécheresses accrues, le fruit cesse de grossir et de mûrir.

Autre changement : désormais, ça ne produit quasiment plus en dessous de 500 mètres d'altitude. Sur les versants sud, les producteurs ont arrêté après que des maladies racinaires ont réémergé et fait mourir les arbres. La limite physique du châtaignier se situait ici à 800 mètres : maintenant, c'est

entre 700 et 800 mètres qu'on a les plus belles châtaignes.

La filière est bien organisée ici : elle permet aux paysan·nes des zones de pente de maintenir un revenu. Nous réfléchissons collectivement à ce qu'il se passe, accompagné·es par nos structures (AOP, syndicat de défense) et la chambre d'agriculture. On travaille sur la conduite de l'arbre, même si l'expérimentation est compliquée dans nos zones, avec des arbres de 20 mètres de haut, âgés,

en zone pentue. Suite à une réunion entre producteurs et élagueurs, nous sommes tombés d'accord sur l'idée que, pour que les arbres continuent à donner des fruits, il faut une surface de feuilles moins importante : supprimer des branches implique moins de surface foliaire à alimenter, et donc des fruits qui résistent mieux à la sécheresse.

On travaille aussi sur les variétés pour voir celles qui résistent le mieux : celles au centre et au sud de l'Ardèche commencent à avoir de l'intérêt pour les zones du nord. On regarde aussi des variétés traditionnelles extra-ardéchoises, jusqu'au Portugal.

Le troisième axe, c'est le sol. Son rôle est important, comme pour toute production fruitière. Alors que le brûlis des résidus de récoltes (bogues et feuilles) est désormais proscrit, on essaie plutôt d'apporter de la fumure, du broyat... Le but est d'augmenter les capacités de rétention en eau du sol. Nous travaillons pour l'avenir car le cycle de vie d'un châtaignier dépasse une vie de paysan·ne. Quand on plante des châtaigniers, c'est pour la génération suivante. ■



© Frédérique Voisin-Démery/CC

Diversifier les variétés pour limiter la casse

Dans l'Ain, après un été froid et pluvieux, des maraîcher·es se sont réunies en octobre, à l'initiative de l'Addear ⁽¹⁾, pour dresser le bilan climatique de la saison et échanger sur l'adaptation de leurs pratiques.

Même constat : l'année a été catastrophique pour les tomates, grosses difficultés aussi pour les pommes de terre (mildiou, difficulté à maîtriser le calibre), mais très bonne année pour les légumes feuille et les haricots. Face à ces aléas, toutes misent sur la diversité des cultures et variétés.

C'est le cas de Baptiste Jeannin, installé en Gaec avec sa compagne

(1) Association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural.

depuis 2017. « On a repris une ferme bio et, depuis notre installation, on pratique le maraîchage sur sol vivant. » L'idée : « Obtenir une production tout en travaillant avec la nature et non contre, en utilisant au maximum la biodiversité et peu, voire pas du tout, de mécanisation. » Le non-travail du sol favorise le développement de la faune et de la flore souterraines. Baptiste et sa compagne plantent aussi des haies agroforestières, avec plus d'une vingtaine d'essences.

Afin de faire face aux aléas climatiques, « on suit l'adage : "ne

pas mettre tous ses œufs dans le même panier" ». Ils cultivent donc la gamme la plus variée de végétaux et recourent à des semences paysannes plutôt qu'à des plants. « Seuls, c'est galère d'être autonomes pour les semences. Là, on travaille en groupe avec d'autres maraîchers, on sélectionne en collectif, on acclimature et on échange. » Pour gérer l'eau : « Nous récupérons l'eau de pluie et de ruissellement dans des étangs et arrosons en faible quantité du fait de la couverture permanente du sol. » ■

Du côté des paysan·nes de la mer

Les hommes et les femmes qui jardinent la mer ont une histoire portée par un héritage culturel et un savoir-faire ancestral. L'attention portée au cycle de l'eau y est primordiale.

 **Jean-François Périgné,** mytiliculteur sur l'île d'Oléron

L'océan occupe les 4/5^e de notre planète. Il est le cœur stratégique de notre futur, car les rivières nourrissent la mer qui nourrit le plancton qui produit l'essentiel de l'oxygène. Il est la source des nuages, capte les deux tiers des gaz à effet de serre et stocke le carbone. En cela, il est le moteur et le régulateur du climat. Nous y travaillons... et nous sonnons l'alerte !

L'évolution hiératique de la pluviosité accentue ou ralentit le rythme des apports d'eau douce. Or, la vie marine dans son ensemble est tributaire de la régularité de cette eau apportée par les fleuves. Trop d'eau douce entraîne une baisse de salinité brutale, pas assez a pour conséquence une hausse de la salinité, toutes deux préjudiciables à la survie des animaux marins, surtout en période de reproduction.

La baisse constatée du débit des rivières concentre les produits toxiques. La dégradation des eaux ne fait que s'aggraver. La conjonction engrais/pesticides/réchauffement est clairement identifiée comme étant à l'origine d'efflorescences de phytoplanctons de plus en plus toxiques qui entraînent l'interdiction de vente de nos coquillages.

Ces dysfonctionnements fragilisent la biodiversité et bouleversent le milieu

marin. Nos coquillages nous parlent ! Comment ne pas s'inquiéter des mortalités massives subies depuis 2006 ? Comment expliquer qu'en quelques semaines, un virus et une bactérie présents dans le milieu marin depuis toujours deviennent pathogènes et déciment nos cheptels ? Comment expliquer la fragilité des coquilles ? Comment expliquer la nécessité de poser des filets pour tenter de freiner la perte des moules qui se décrochent de plus en plus facilement ?

Montée des eaux

Pas de tsunami sous nos latitudes, mais une montée des eaux progressive et bien réelle. Les parcs les plus profonds n'assèchent plus. Le retournement des poches ostréicoles s'y fait aujourd'hui en combinaison de plongée. Le temps d'assèchement des parcs est de plus en plus court quand nos fermes, en front de mer, subissent l'assaut des submersions. L'augmentation, en intensité et en fréquence, des événements extrêmes est un sujet de stress.

Et pourtant, la conchyliculture ne demande pas de transformation des sols. Elle n'utilise aucun aliment pour produire un kilogramme de chair. On ne soigne pas nos animaux. Elle s'exerce sur le domaine public maritime, empêchant ainsi toute spé-

lacion sur le foncier (cf. CS n° 378). Elle n'est pas concernée dans les problèmes d'émission de méthane, ne produit pas d'effluents d'élevage (les rejets des coquillages sont des pseudo-fécès, particules déjà existantes dans le milieu, que l'animal ne retient pas pour sa croissance). Elle propose ses animaux vivants à la consommation.

Les coquillages, déjà sentinelles de l'environnement, se voient promus au rang de baromètres du changement climatique, alors même qu'ils transfèrent le carbone absorbé par l'océan en carbonate de calcium, de surcroît en se nourrissant de phytoplancton, ils assurent le transfert, la minéralisation et le stockage dans le sédiment d'azote organique.

Beaucoup d'entre nous se questionnent, adaptent leur travail, reviennent à des pratiques de bon sens. Le déplacement des coquillages vers le grand large, accompagné d'une politique drastique de baisse des densités d'élevage, est une des réponses. Elle permet de s'éloigner des estuaires de plus en plus pollués et d'amortir les chocs thermiques. La profession s'adapte et découvre d'autres manières de faire. C'est sûrement là la particularité des productions primaires : s'adapter, quand il est temps et comme on peut... ■

 **Tempête et submersion sur l'île d'Oléron en 2014 :** l'augmentation des événements extrêmes, en intensité et en fréquence, est un sujet de stress pour les paysan·nes de la mer.



En conclusion **L'agriculture paysanne protège la planète**

Nous sommes nombreuses et nombreux à avoir, encore collé sur l'angle de la vitre arrière d'un véhicule ou sur un agenda, l'autocollant « L'agrobusiness détruit le climat: l'agriculture paysanne protège la planète », avec son chapeau cultivé et fleuri coiffant une planète Terre ainsi protégée. C'était notre slogan, fin 2015, lors de la COP21, la conférence de l'ONU sur le climat qui se tenait alors à Paris.

Cette année, nous en sommes à la COP26, dont un de nos paysans délégués nous fait part de son compte rendu en pages 14 et 15.

Où en sommes-nous ? Alors que, depuis 2015, un arrière-plan de détricotage des droits institutionnels est prégnant en France, ainsi que le souligne Dominique Rousseau, professeur émérite de droit constitutionnel, l'Office français de la biodiversité (OFB) a sévèrement critiqué, cet automne, le Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique, lancé au printemps par le ministre de l'Agriculture et la secrétaire d'État chargée de la Biodiversité. Cet énième grand chantier est censé permettre, selon le gouvernement, « d'aboutir, dès janvier 2022, à une feuille de route commune et opérationnelle pour l'adaptation et la protection de notre agriculture aux défis du changement climatique ». L'OFB pointe,

au contraire, son inadaptation face aux changements climatiques.

Mais voilà qu'apparaît à son tour le concept de « neutralité carbone ». Selon la Commission européenne: « La neutralité carbone implique un équilibre entre les émissions de carbone et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Pour atteindre des émissions nettes nulles, toutes les émissions de gaz à effet de serre dans le monde devront être compensées par la séquestration du carbone. » Et pour compenser, toute une batterie de technologies sophistiquées nous est ou nous sera bientôt proposée, moyennant finance et sans rien changer, ou presque, de nos pratiques.

Ces coups de com et ces concepts nous font oublier la Convention citoyenne pour le climat qui, en France, a planché plusieurs mois en 2019-2020 mais dont « on » n'a pas retenu les belles propositions en haut lieu.

Ce n'est pas la neutralité carbone qui soignera les lésions révélées dans le sixième rapport, alarmant, du Groupe d'experts intergouvernemental

 **Marie-Pierre Répécaud,** paysanne en Isère, secrétaire nationale

tal sur l'évolution du climat (Giec), publié cet été.

Les étages des fausses solutions politiques s'empilent et s'additionnent aux fausses solutions de l'agriculture industrielle, soutenue par ces mêmes politiques.

Pourtant, tout est là: l'agriculture paysanne donne des solutions. C'est bien elle qui devrait être promue par les gouvernements. Portée en France par la Confédération paysanne et dans le monde par La Via Campesina, l'agriculture paysanne propose un ensemble de pratiques culturales et d'élevage cohérentes, viables et propres, en constant dialogue avec les réalités biologiques, économiques et humaines.

La relecture du « 4 pages » que notre syndicat a publié à l'été 2021, Climat: l'agriculture paysanne pour refroidir la planète, version réactualisée de ses analyses et propositions, est édifiante et revigorante⁽¹⁾. TOUT est vraiment là!

D'aucun·es peuvent s'en inspirer. À nous de le porter encore plus haut, sur nos fermes et dans nos actions syndicales. ■



(1) À lire et télécharger sur le site de la Confédération paysanne: urlz.fr/gZiV



© Adcar Vendée